



Le 7 juin 2010

À l'attention des riverains et riveraines des lacs William et Joseph

Objet : Inspection des installations sanitaires des résidences riveraines isolées

Madame, Monsieur,

Durant les trois dernières années, les lacs William, Joseph et la section de la rivière Bécancour entre ces deux plans d'eau ont été touchés par des épisodes de prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert). Or, les cyanobactéries peuvent dégager des cyanotoxines rendant l'eau impropre à la consommation humaine et limitant les activités de contact avec l'eau. L'apport de nutriments au plan d'eau, tel le phosphore, est une des principales causes de prolifération des cyanobactéries.

Les installations sanitaires non conformes des résidences isolées sont une source d'apport de phosphore au plan d'eau. L'évacuation, le traitement des eaux usées des résidences isolées et l'entretien du système de traitement sont la responsabilité du propriétaire tel que précisé dans le règlement Q-2 r.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Afin de sauvegarder nos lacs, les trois municipalités riveraines que sont Inverness, Saint-Pierre-Baptiste et Saint-Ferdinand, la MRC de l'Érable ainsi que l'organisme de bassin versant GROBEC unissent leurs efforts pour faire la vérification de l'état des installations sanitaires des résidences riveraines et sensibiliser les propriétaires à effectuer un entretien adéquat.

Durant les prochaines semaines, des techniciennes vérifieront les installations sanitaires des résidences non connectées aux réseaux d'égout municipaux en bordure des lacs William, Joseph et de la section de la rivière Bécancour entre ces deux plans d'eau. Les propriétaires riverains seront contactés et une visite terrain, en présence du propriétaire, sera organisée afin de vérifier différents éléments relativement à la conformité des installations sanitaires de la résidence.

La collaboration des propriétaires riverains est demandée. Préalablement à la visite, le propriétaire doit :

- Déterrer les couvercles de la fosse septique lorsque requis
- Lever les couvercles de la fosse septique pour la visite des techniciennes
- Avoir en sa possession les plans et autres documents relatifs à l'installation sanitaire
- Répondre aux questions posées par la technicienne

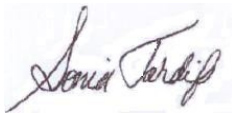
ST FERDINAND 



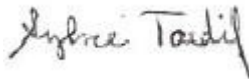
Pour prendre rendez-vous dès aujourd'hui avec une technicienne ou pour obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Jonathan Daigle, chargé de projet PAPA, par courriel (jonathan.daigle@grobec.org) ou par téléphone (819-980-8038 #203).

Le maintien de la qualité de l'eau de nos plans d'eau implique directement les riverains. La conformité des installations sanitaires des résidences permet de préserver les joyaux régionaux que sont les lacs William, Joseph et la rivière Bécancour.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



Sonya Tardif
Directrice générale
Municipalité d'Inverness



Sylvie Tardif
Directrice générale
Municipalité de Saint-Ferdinand



François Lambert
Directeur général
Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste



Rick Lavergne
Directeur général
MRC de l'Érable



Simon Lemieux
Directeur général
GROBEC